



cornets et ses friteuses sur son nouveau terrain ixellois. Chassé de la place pour cause de travaux, l'exploitant a trouvé refuge face au Belga, sur la dolomie jouxtant les étangs. © MARTON.

BREF

Environnement / Quelques 79 éco-constructions exemplaires sont primées dans le cadre d'un appel à projets

Révolution verte du bâtiment bruxellois

La révolution verte est bien là. En matière de construction durable, Bruxelles fait des bonds spectaculaires. Les maisons passives, inconnues voici trois ans, deviennent une référence. Les immeubles à basse énergie sont en passe d'être la norme.

Pour s'en convaincre, le succès de l'appel à projets lancé en mai 2007 concernant des bâtiments remarquables, par la ministre de l'Environnement Evelyne Huytebroeck. Doté de 7 millions d'euros, il a attiré en trois mois 76 dossiers (190.000 m²). Trente-neuf (120.000 m²) ont été retenus. Ils se répartissent comme suit : deux tiers de bâtiments neufs, le reste se partageant entre la rénovation et des immeubles mixtes. Impossible hélas de les reprendre (www.bruxellesenvironnement.be). Leurs performances environnementales sont bien au-

delà des normes qui entreront en vigueur en juillet 2007. Les jurés ont eu l'embarras du choix. Seuls les projets ayant reçu une cote au-dessus de 13 sur 20 (le système de cotation tenait compte des performances énergétiques et de la qualité environnementale notamment) ont été retenus.

Bureaux, commerces, logements publics et privés, équipements collectifs... Le recours aux techniques encore peu répandues est généralisé : ventilation à flux double, chauffage au bois, cogénération, recours aux matériaux écologiques, etc.

« Il y a une réelle dynamique, explique la ministre Evelyne Huytebroeck. Et nous rejoignons l'actualité. Il y a pour l'instant au-dessus de Bruxelles un excès de dioxyde d'azote. Nous réagissons mais ce qu'il faut ce sont des mesures structurelles. Et là, la cons-



CE BÂTIMENT DE BLATON, à Forest, est précurseur en matière de faible consommation énergétique. © D.R.

truction durable prend tout son sens. Dans une ville comme Bruxelles, où 70 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent de l'immobilier, la construction durable est une réponse structurelle. La réussite de cet appel à projets le montre. Ce que nous voulons, c'est faire de Bruxelles une référence internationale en matière de performance énergétique.

La construction verte, inconnue à Bruxelles voici trois ans est en train de s'imposer. Il est probable qu'elle va se généraliser avec la mise en vigueur des normes européennes. Une précision : tous ces projets subsidiés feront l'objet d'un suivi de Bruxelles-Environnement, qui vérifiera les performances énergétiques annoncées. Pendant cinq ans, une collecte des données de consommation d'énergie des bâtiments sera réalisée. ■ FRANÇOIS ROBERT

MOBILITÉ

Le métro se la roue dou

Le métro aussi se met à la duite écologique. Depuis ce di, la vitesse maximale sur gne 2 (Simonis-Delacroix passée de 72 à 50 km/h, c économiserait quelque 15 la consommation électrique la durée du trajet complètement de 90 secondes, cela met l'introduction d'une supplémentaire, venant recer la régularité de la ligne. l'heure, cette levée de pie s'étendra pas aux lignes 1B. Il faudra attendre la restauration complète du métro en 2009. (B.M.)

ANIMATION

Gonflé, ce Dark Vador

Une montgolfière Dark V devrait être gonflée ce r sur le site de Tour & Taxis à casion de l'ouverture procl de l'exposition « Star Wars Exhibition ». (b)

TRIBUNAL

Tentative de viol

Le tribunal correctionn condamné lundi Zaheer ressortissant pakistanais à 36 ans, à 4 ans de prison f pour une tentative de vic une mineure de 17 ans. Le se sont déroulés à Bruxel 13 novembre 2005. Le pré marchand ambulant, emp la victime pour qu'elle l'ai week-end, sur son échop marché d'Anderlecht. (b)

Télé Bruxelles entame sa mise au vert

Il était déjà sur toutes les lèvres, le voilà désormais à l'écran. Le développement durable a désormais son émission de télévision. Tous les mardis soir, à 18 heures, TLB offre sa *Bulle d'air* aux téléspectateurs bruxellois, un rendez-vous récurrent, réalisé par Nicolas Delvaux et présenté par Ondine Stenuit, journaliste au mensuel *Elle*.

Chaque semaine, la présentatrice de l'émission ira promener caméra et micro à travers Bruxelles pour faire le tour des problématiques environnementales urbaines « lucidement, mais sans dramatiser la situation ».

« Il s'agit surtout de valoriser la capacité d'action de chacun, le bénéfice direct qu'il peut tirer de son engagement et, bien en-

tendu, le bénéfice environnemental que tous sont en droit d'attendre », explique la production.

Au programme de cette première émission : découverte des jardins du fleuriste à Laeken, utilisation des matières recyclées, défi énergie et visite d'une maison passive.

Pour la production, *Bulle*

d'air est « l'émission que les téléspectateurs attendent. » Les téléspectateurs de TLB, explique-t-on, parce que « majoritairement citadins et donc confrontés aux agressions quotidiennes liées à la pollution sonore et atmosphérique. »

L'émission, réalisée par une production extérieure à la chaîne et qui n'implique donc pas sa

rédaction, est parrainée par Bruxelles Environnement, l'administration bruxelloise de l'Environnement et de l'Énergie.

Dernière précision : *Bulle d'air* ne traitera pas de l'actualité chaude en matière d'environnement. « La rédaction de TLB est compétente en la matière », explique Marc de Haan, son directeur général. ■ F.V.